Horaire 2025



Les CFF
s'attellent
à offrir pour
2025 une
correspondance quai
à quai à
Renens,
impossible
à l'heure
actuelle en
raison de la
configuration de la
gare.

FLORIAN CELLA

Les CFF ne plomberont pas la ligne du pied du Jura

Face aux critiques, les CFF ajouteront des liaisons directes entre les arcs lémanique et jurassien. Ils faciliteront aussi les correspondances à Renens.

Claude Beda

Face aux critiques, les CFF revoient leur projet d'horaire 2025 sur la ligne du pied du Jura. Des trains directs seront ajoutés et les correspondances facilitées, particulièrement à Renens. Cet horaire, qui prévoyait de supprimer un grand nombre de liaisons directes sur la ligne Genève-Neuchâtel-Bienne-Zurich, avait suscité ce printemps la fronde des villes d'Yverdon et de Genève notamment, ainsi que de l'Aéroport de Cointrin.

«Nous avons pris en compte leurs demandes, explique David Fattebert, directeur régional des CFF. Nous sommes limités dans la capacité des lignes, mais nous essayons d'obtenir un maximum de liaisons directes entre l'arc lémanique et le pied du Jura. Pour cela, nous tentons de trouver un accord avec la branche du fret, avec laquelle nous sommes en conflit. Car ce ne sont pas les CFF qui décident du nombre de sillons auxquels ils ont droit. Cette question est réglée par des bases juridiques. Parallèlement, des études d'horaire sont aussi en cours.»

Cette ligne du pied du Jura sera encore renforcée là où l'affluence est la plus forte: doublement de la cadence des trains grandes lignes sur Renens et Lausanne, ce qui augmentera le nombre de places assises à disposition sur le tronçon Yverdon-Lausanne, une des lignes les plus chargées de Suisse romande. Les clients y bénéficieront de deux ICN par heure au «Nous tentons de trouver un accord avec la branche du fret, avec laquelle nous sommes en conflit.»

David Fattebert,

directeur régional des CFF

Un TGV Lausanne-Paris sur trois sera supprimé

• Dès ce week-end, les voyageurs désirant se rendre à Paris en TGV, au départ de Lausanne via Vallorbe, auront intérêt à vérifier les horaires. Un train sur trois - le plus souvent celui du milieu de la journée - sera régulièrement supprimé. Il en ira de même pour le trajet retour de la Ville Lumière en direction de la capitale vaudoise. Cette situation, qui fâche le Canton de Vaud et la région Bourgogne-Franche-Comté, est

due à des travaux de moderni-

sation et de maintenance des voies et des aiguillages en cours dans le secteur de Dijon. «Nous nous attelons à limiter dans le temps cette réduction de l'offre, commente Laetitia Moricot, directrice de la communication de Lyria, société qui gère les liaisons en TGV entre la France et la Suisse. Ces travaux sont néanmoins nécessaires. Ils auront lieu par vagues successives.» Dans la région de Dijon, les trains régionaux (TER) sont aussi touchés. CBE

lieu d'un, en plus des trains du RER Vaud, soit une cadence quasiment au quart d'heure.

Études en cours

Les CFF s'attellent aussi à offrir une correspondance quai à quai à Renens. Car, avec l'horaire 2025, un changement de train dans cette gare sera, à quelques exceptions près, obligatoire. Et cette rupture de charge risque de dissuader bon nombre d'usagers, rebutés par des transbordements laborieux, de prendre le train. «Les correspondances quai à quai ne sont actuellement pas possibles à Renens à cause de la configuration de la gare, précise David Fattebert. Nous effectuons des études pour déterminer quelles infrastructures sont nécessaires et quand elles pourront être réalisées.»

Peu après la publication du projet d'horaire 2025, en mai dernier, plusieurs villes romandes et alémaniques, dont Bâle, s'y étaient massivement opposées. L'Aéroport de Cointrin était également de la partie, la ligne du pied du Jura lui fournissant annuellement entre 300'000 et un demi-million de passagers. Les opposants exigeaient de «revoir cette décision». Et demandent aux CFF, à l'Office fédéral des transports et aux cantons «d'ouvrir le dialogue avec les communes lésées afin d'y proposer des alternatives viables à un horizon raisonnable».